

Montréal, le 18 juillet 2012

Par courrier électronique

Me Yves Fréchette
Hydro-Québec - Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Suivi de la décision D-2009-140
Notre dossier : R043220 YF
Notre dossier : R-3705-2009 – D-2009-140

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 17 juillet 2012, amorçant le suivi administratif prévu dans la décision D-2009-140 selon laquelle le Transporteur s'est engagé à nous tenir informés de la situation particulière du projet du poste Chomedey, impliquant une réévaluation de son coût et de ses échéances.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos salutations distinguées.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as